



La pauvreté en période de prospérité

Bâtir un Canada pour tous les enfants

Depuis 1989, année où la Chambre des communes adoptait une résolution unanime s'engageant à «... éliminer la pauvreté infantile au Canada d'ici l'an 2000», la pauvreté des enfants a augmenté de 21%. Un enfant sur six, soit 1 139 000 enfants, vit toujours dans la pauvreté au Canada.

... Nous devons faire passer les familles et les enfants du Canada avant tout (...). Nous entamerons immédiatement des consultations avec nos partenaires afin d'être prêts lors du prochain budget à mettre en place un plan d'investissement à long terme. Pour permettre au Canada de tourner la page sur la pauvreté infantile et rompre le cycle de pauvreté et de dépendance des familles canadiennes". Premier ministre Jean Chrétien, en réponse au discours du Trône, octobre 2002.

La pauvreté des enfants au Canada - Rapport 2002



Plus de 1,1 million d'enfants vivent dans la pauvreté

En dépit de nombre d'années de prospérité économique, la pauvreté maintient son joug sur plus de 1,1 million d'enfants au Canada. Une croissance économique vigoureuse, des investissements sociaux et des programmes de soutien du revenu ont finalement réussi à faire fléchir, comme on le croyait, le taux de pauvreté infantile. Le nombre d'enfants pauvres est passé de un sur cinq à un sur six pour la première fois depuis 1989. Par contre, les conditions de vie des enfants qui vivent dans des familles à faible revenu ne se sont pas vraiment améliorées. Malgré la prospérité ambiante, les familles à faible revenu qui vivent sous le seuil de pauvreté doivent encore et toujours se débattre pour survivre. De plus, en 2000, le fossé de la pauvreté est toujours plus profond dans le cas des familles biparentales. Elles auraient besoin, en moyenne, de 10 032 \$ pour atteindre le seuil de pauvreté. Et les familles monoparentales dirigées par une femme, en dépit d'une amélioration relative de leur situation, auraient besoin de 8 510 \$ de plus.

À la lecture des données les plus récentes en matière de pauvreté infantile au Canada (2000), force est de constater que les gouvernements n'ont pas respecté l'engagement unanime de la Chambre des communes d'enrayer la pauvreté des enfants d'ici l'an 2000. Le taux de pauvreté des enfants a bien chuté pour une quatrième année consécutive et c'est un bon signe, mais il faut voir que la pauvreté infantile a tout de même augmenté depuis l'adoption de la résolution de 1989, une période où l'économie canadienne était également prospère et où le taux de pauvreté infantile s'établissait à 14,4%. Quoique le nombre d'enfants pauvres ait chuté au cours des dernières années, la vulnérabilité des familles et leur pauvreté demeurent très élevées au Canada.

Mettre de l'avant un plan d'action en faveur des enfants

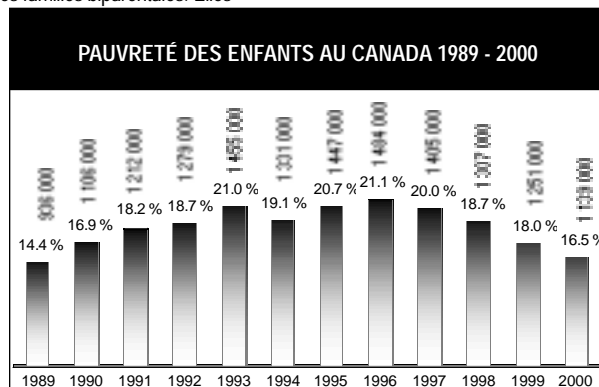
Dans son dernier discours du Trône, le gouvernement a reconnu que la persistance de la pauvreté au Canada, un facteur déterminant de santé, nuit au bien-être à long terme des jeunes générations. Le gouvernement s'est engagé à accroître substantiellement, et sur une période étendue, la Prestation nationale pour enfants versée aux familles à faible revenu. Il s'est également engagé à améliorer l'accès aux services éducatifs et de garde à l'enfance, à en accroître le nombre et la qualité, à investir d'avantage dans

les logements sociaux et à prendre des dispositions pour soutenir les familles qui ont des enfants atteints de limitations fonctionnelles graves. De plus, le gouvernement entend mettre de l'avant des mesures pour soutenir les enfants autochtones. Il est toutefois important de s'assurer que ces mesures vont venir en aide à tous les enfants autochtones y compris à ceux qui vivent hors réserve.

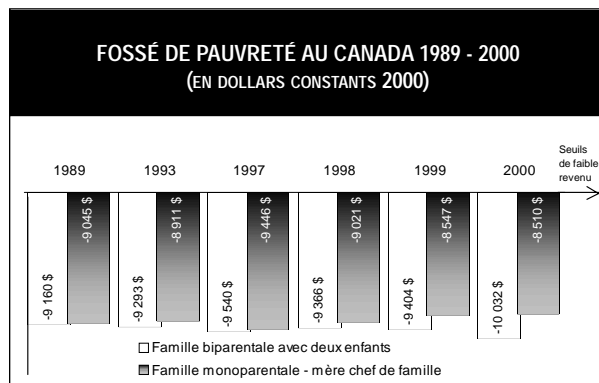
La véritable mesure de l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté des enfants sera le prochain budget fédéral. C'est alors que ses promesses devront s'actualiser dans des priorités de dépenses. Les politiques du gouvernement doivent prendre en compte que toutes les familles sont susceptibles de vivre à un moment ou à un autre des situations qui engendrent la pauvreté. Il faut mettre en place un bon système de politiques

sociales et de mesures de sécurité du revenu qui aideront les familles canadiennes à traverser les bons moments comme les périodes difficiles de leur vie. C'est dans le cadre de programmes intégrés et universellement accessibles que les besoins spéciaux d'enfants et de familles plus vulnérables à l'exclusion, notamment les communautés autochtones, les minorités visibles, les familles monoparentales, les nouveaux immigrants et les personnes ayant des limitations fonctionnelles, sont les mieux satisfaits.

Pour lutter contre la pauvreté des enfants et celle de leurs familles et bâtir des collectivités qui favorisent l'inclusion, il faut entreprendre des actions significatives, y affecter les fonds suffisants et adopter des stratégies de mise en œuvre avant-gardistes qui s'échelonnent sur plusieurs années. Le budget 2003 pourrait également jeter les bases fiscales du Plan d'action national pour les enfants auquel s'est engagé le gouvernement du Canada dans la foulée de la Séance extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants (mai 2002). Campagne 2000 insiste auprès du gouvernement fédéral pour qu'il investisse dans un programme d'action s'articulant autour de trois volets : l'accroissement du soutien aux revenus par l'entremise d'une Prestation intégrée pour enfants, la création de nouvelles unités d'habitations à coûts modique, et une stratégie nationale en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance.



Source : Les données de 1989 à 1991 ont été établies par le Conseil canadien de développement social (CCDS) à partir des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur le revenu du ménage et l'équipement ménager de Statistique Canada ; celles de 1992 à 2000 ont été établies par le CCDS à partir de Tendances du Revenu au Canada (1980-2000), Statistique Canada.



Source : Établies par le CCDS à partir de Tendances du Revenu au Canada (1980-2000), Statistique Canada.

Un bon départ dans la vie favorise le bien-être à long terme

La persistance de la pauvreté nuit à la santé actuelle et future de nos enfants, et nuit à leur développement social et cognitif. Les enfants qui vivent dans la pauvreté sont confrontés à de nombreuses difficultés au chapitre de leur développement, de sorte qu'ils sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé et de mieux-être plus tard. La recherche montre en effet que les enfants pauvres sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de vision, d'ouïe, de langage, de motricité, de dextérité et d'apprentissage. De plus, ils ont moins de chance de vivre dans des quartiers sûrs et sont beaucoup plus susceptibles d'être exposés à des contaminants environnementaux.

En investissant dans nos enfants, nous investissons dans le capital social qui sert de fondement à la collectivité, à notre économie de haut savoir et d'innovation et aux capacités à long terme de notre main-d'œuvre. Ce n'est pas par manque de ressources mais bien d'avantage à cause d'un triste manque de volonté politique que le gouvernement fédéral a choisi de ne pas investir suffisamment dans des programmes sociaux qui viennent en aide aux familles. Les derniers budgets du gouvernement fédéral ont largement dépassé ses projections au chapitre des surplus anticipés. Ces surplus auraient pu faire une différence considérable dans la vie des familles et des enfants les plus vulnérables au pays. Le gouvernement a plutôt choisi d'affecter les surplus additionnels - environ 40 milliards au cours des trois dernières années - au remboursement de la dette publique.

Pour s'engager résolument en faveur de la santé et du bien-être des enfants et de leurs familles, il faudra un revirement dans les priorités gouvernementales en matière de politiques sociales. Les politiques gouvernementales, ces dix dernières années, ont été largement dominées par des réductions de la dette publique et par des diminutions d'impôts; des mesures qui profitent surtout aux mieux nantis de notre société. Elles ont peu fait pour réduire de façon significative la pauvreté des enfants et des familles. Les dépenses relatives aux programmes sociaux du gouvernement fédéral sont passées de 16,5 % du PIB en 1993/1994 à 11,6 % en 2001. L'abolition de programmes sociaux explique pourquoi le sort de tant de familles ne s'est pas amélioré malgré une économie vigoureuse, et pourquoi le fossé entre les plus riches et les plus pauvres s'est agrandi au Canada.

Pauvreté infantile dans les provinces - 2000		
	Taux	Nombre
Canada	16,5 %	1 139 000
Terre-Neuve et Labrador	26,2 %	30 000
Île-du-Prince-Édouard	13,3 %	4 000
Nouvelle-Écosse	17,6 %	36 000
Nouveau-Brunswick	15,4 %	25 000
Québec	18,7 %	293 000
Ontario	14,4 %	391 000
Manitoba	22,1 %	58 000
Saskatchewan	18,1 %	44 000
Alberta	15,2 %	112 000
Colombie-Britannique	16,7 %	146 000

Source : Établies par le CCDS à partir de *Tendance du Revenu au Canada (1980-2000)*, Statistique Canada.

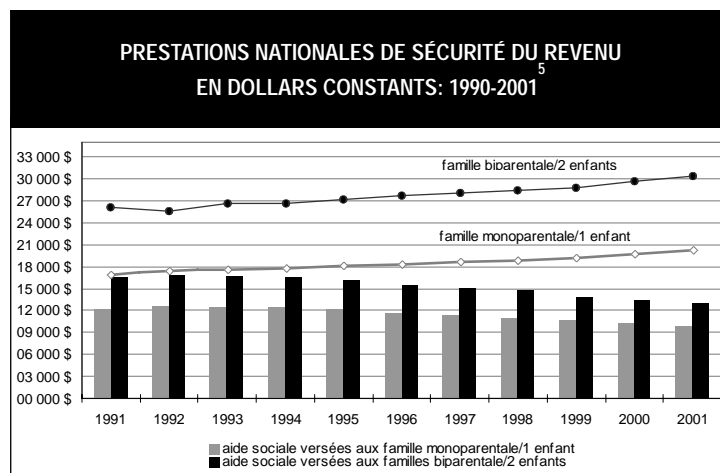


Familles accablées malgré une économie vigoureuse

De façon générale, le sort des familles ayant des revenus d'emploi s'est amélioré en 2000 à la suite de sept années consécutives de croissance de revenus et d'un taux de chômage à son plus bas depuis vingt-cinq ans. Cependant, cette prospérité et cette vigueur économiques n'ont pas profité à toutes les familles. Un nombre substantiel de familles à faible revenu ont toujours de la difficulté à joindre les deux bouts. Et celles qui ont réussi à s'approcher du seuil de la pauvreté n'ont pas nécessairement fait de progrès en matière d'inclusion sociale.

Des emplois propices à la conciliation travail-famille et rémunérés décentement sont essentiels à une stratégie de lutte contre la pauvreté. Or, bon nombre de parents gagnent un salaire minimum et vivent bien en deçà du seuil de pauvreté. Sans compter que les changements profonds au marché du travail ont engendré une plus grande croissance d'emplois précaires et à temps partiel que d'emplois à temps plein, permanents et stables. Parmi les quelque 1,1 million d'enfants qui vivent dans la pauvreté, nombreux sont ceux dont les parents sont actifs sur le marché du travail, mais ne parviennent pas à leur procurer la nourriture, les vêtements, le logement et les biens et services dont ils ont besoin pour avoir les meilleures chances possibles de réussite dans la vie.

Les parents qui ne sont pas actifs sur le marché du travail ont besoin d'un système résilient de programmes sociaux et de sécurité du revenu, mais ceux qui sont en chômage ont également besoin d'assistance. Depuis que l'on a resserré les critères d'admissibilité en matière d'assurance-emploi, seulement une personne qui chôme sur trois a droit à des prestations comparativement à trois chômeurs sur quatre en 1989. La réduction au chapitre des programmes sociaux durant la dernière décennie a également eu des conséquences graves pour les familles qui ont recours à l'aide sociale. Depuis 1991, les prestations d'aide sociale versées aux familles qui ont des enfants ont diminué de plus de 20 % en termes absolus.



Source : Conseil national du bien-être social, *Revenus de bien-être social*, 200 et 2001. Seuils de faible revenu ont été établies par le CCDS à partir de *Les seuils de faible revenu de 1991 à 2000*.

Les investissements publics : pierre angulaire de la lutte contre la pauvreté

Le Crédit d'impôt pour enfants, le Crédit pour la TPS et l'Assurance-emploi sont autant de mesures sociales essentielles pour empêcher les enfants et les familles de sombrer dans la pauvreté. Mais la Prestation nationale pour enfants, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, la bonification des Prestations pour congé parental, l'Initiative en matière de développement de la petite enfance, ainsi que l'injection de fonds dans l'habitation à coût modique sont également des mécanismes qui font partie de l'ensemble des services et des mesures de soutien financier qui viennent en aide aux familles. Il faut une action gouvernementale plus musclée si l'on veut réduire encore plus significativement les niveaux de pauvreté au Canada.

La prestation nationale pour enfants est une mesure essentielle pour combattre la pauvreté

Il faut absolument bonifier la Prestation nationale pour enfants et la rendre accessible à toutes les familles à faible et à modeste revenu si l'on veut réduire substantiellement la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Le succès mitigé en matière de réduction de pauvreté qu'a connu le Canada à ce jour est le résultat, d'une part, des maigres investissements du fédéral dans ce domaine et d'autre part, du refus de certaines provinces de remettre dans son entièreté aux familles bénéficiaires d'aide sociale la Prestation nationale pour enfants.

On s'attend à ce que le gouvernement fédéral annonce, lors du prochain budget, une augmentation du Crédit d'impôt pour enfants (maximum de 2 500 \$). Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les familles qui vivent près du seuil de la pauvreté, mais les montants proposés ne parviendront pas à répondre aux besoins des familles les plus vulnérables au Canada, celles qui sont excessivement pauvres. Et cette annonce ne fait rien, non plus, pour les parents qui reçoivent de l'aide sociale et qui voient leur prestation nationale pour enfants coupée d'autant.

Pour véritablement améliorer les conditions de vie des familles et réduire de moitié la pauvreté des enfants, il faudra augmenter substantiellement les transferts de revenus aux familles. Campagne 2000 recommande de hausser le Crédit d'impôt pour enfants à un maximum de 4 200 \$ par enfant et de le rendre accessible à toutes les familles à faible et modeste revenu. Il s'agirait d'un montant net, sans égard à la source de revenus des familles.

Une stratégie énergique en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance

Les services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) de bonne qualité sont une composante essentielle de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Les SÉGE créent les conditions nécessaires qui permettront aux enfants d'apprendre tout au long de leur vie. Ils viennent aussi en aide aux familles, combient des besoins sociaux et facilitent aux femmes leur participation au marché du travail. Tous les enfants devraient avoir accès à des SÉGE de bonne qualité, mais au Canada les services éducatifs et de garde à l'enfance sont loin de répondre aux besoins des familles et des enfants.

Même si plus de 70 % des jeunes enfants ont une mère active sur le marché du travail, seulement 12 % des enfants âgés de 0 à 12 ans ont accès à des services de garde réglementés. Le nombre de places en services de garde régis fait cruellement défaut dans toutes les provinces et tous les territoires au Canada. À cause des frais de garde élevés, beaucoup de familles à faible et modeste revenu n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants en SÉGE. Parmi les enfants qui fréquentent un service de garde réglementé, seulement 22 % ont droit à une subvention pour frais de garde. Et quoique la qualité soit un facteur déterminant pour répondre aux

besoins des enfants en matière de développement, la qualité des services - même en milieu de garde réglementés - varie énormément d'un bout à l'autre du pays.

Dans le cadre de l'Initiative en matière de développement de la petite enfance, une entente fédérale-provinciale intervenue en septembre 2000, Ottawa transfère des fonds aux provinces pour améliorer les services offerts aux enfants de 0 à 6 ans. Mais plutôt que de satisfaire à son engagement d'offrir aux enfants le meilleur départ possible dans la vie, à cause de l'insuffisance des fonds versés aux SÉGE et compte tenu de l'absence de cadre politique et de conditions liées au financement, l'Initiative n'a pas permis d'améliorer la situation des SÉGE dans le pays. Les SÉGE continuent à stagner.

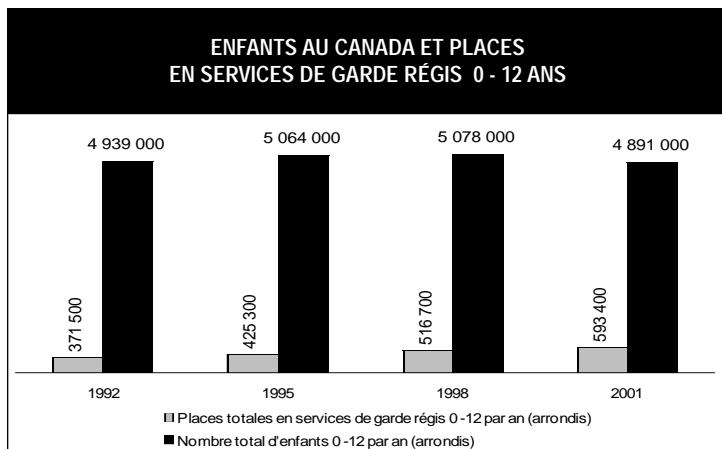
Le gouvernement fédéral doit élaborer une stratégie nationale qui assurera le développement et la mise en œuvre au Canada d'une gamme de services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité et accessibles à tous. Pour jeter les bases d'une infrastructure solide, le financement venant du fédéral devrait être assujéti à des principes directeurs communs. Ces principes devraient incorporer l'universalité des services et leur qualité, le développement d'un système intégré et cohérent, une approche communautaire et respectueuse de la diversité ainsi que l'obligation de rendre compte au gouvernement et au public des programmes au chapitre des finances, de l'administration et des résultats.

Faire en sorte que tous aient accès à un logement

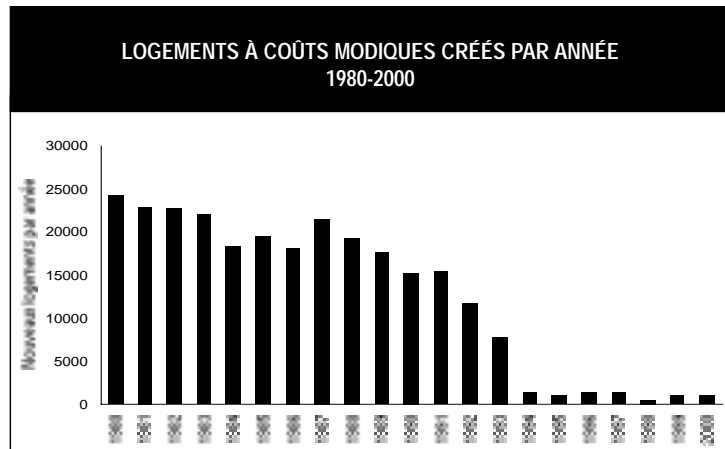
Il faut que les collectivités, pour assurer leur développement durable et favoriser l'inclusion, la santé et le bien-être des enfants, disposent de logements stables et abordables. Or, la diminution de l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux et le déclin des investissements privés dans le secteur ont provoqué une crise majeure du logement au pays. Non seulement les hausses de loyer ont rendu les logements trop chers pour les familles, mais le taux d'occupation a chuté au cours des dernières années, de sorte que plus de 40 % des ménages qui sont locataires doivent déboursier plus de 30 % de leur revenu mensuel pour défrayer leur loyer. En fin de mois, il leur reste bien peu pour la nourriture, le transport et leurs autres besoins essentiels.

En novembre 2001, le gouvernement s'est engagé à verser 680 millions sur cinq ans pour développer des habitations à coûts modiques, et les provinces et les territoires ont convenu de verser des sommes équivalentes. Cependant, la mise en œuvre de l'entente n'a pas produit les résultats escomptés. La plupart des provinces n'ont pas contribué leur part et les critères d'admissibilité font en sorte que les familles les plus nécessiteuses n'ont pas les moyens de se payer de telles habitations.

Le besoin accru de logements abordables nécessite des initiatives plus efficaces. Dans le discours du Trône, le gouvernement fédéral s'est engagé à injecter d'avantage dans la construction de nouvelles unités de logement à coût modique. Il faudra investir au moins 1 milliard par année, pendant dix ans, pour créer 20 000 nouveaux logements à coût modique par année et pour en rénover quelque 10 000 par année. Ce financement servira également à verser des subventions aux ménages à faible revenu et à fournir des services aux populations à risques élevés.



Source: Friendly, M., Beach, J. and Turiano, M., *Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories 2001, 2002.*



Source : Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, mémoire présenté au Comité des finances de la Chambre des Communes, 2001.

Nous sommes résolus à faire en sorte qu'ils aient tous le meilleur départ possible dans la vie et à les accompagner dans leur développement. Il nous incombe de veiller à les préparer à apprendre, en les dotant des bons outils pour qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences, la motivation et la liberté créatrice dont ils auront besoin pour mener une vie gratifiante et bien remplie.

Déclaration du ministre des Finances, John Manley, à la Séance extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unies consacrée aux enfants, mai 2002.

Pour un Canada sans exclusion : un plan d'investissement social en faveur des familles et des enfants

Finale­ment, nous sommes arrivés à réduire quelque peu la pauvreté économique des familles, mais il faut faire encore beaucoup plus pour assurer le bien-être des enfants et faire en sorte qu'ils puissent participer pleinement à la société. Le gouvernement fédéral doit assumer le leadership et mettre de l'avant une stratégie globale en faveur des enfants; une stratégie qui favorise l'inclusion et le bien-être de toutes les familles au sein des écoles, des milieux de travail et des collectivités. Cette stratégie exigera de la part de tous les paliers de gouvernement qu'ils travaillent ensemble, avec au cœur de leurs actions et de leurs collaborations, l'intérêt et le mieux-être des enfants. Campagne 2000 réclame du gouvernement fédéral, dans le cadre de son budget 2003, qu'il adopte les recommandations suivantes, y compris des cibles et des échéanciers précis, et qu'il en fasse les priorités de sa stratégie en matière d'investissements sociaux. Que le gouvernement fédéral s'engage à :

- ❶ ce que toutes les prestations pour enfants soient intégrées en un seul programme, en vertu duquel les familles à revenu faible, modeste et moyen auraient droit à une prestation maximale de 4 200 \$ par année, peu importe la source de leur revenu. Ceci afin d'améliorer de façon marquée le niveau de vie des familles et de diminuer de moitié leur taux de pauvreté.
- ❷ mettre en place une infrastructure en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance, laquelle comportera des services de garde de bonne qualité, accessibles à toutes les familles dans toutes les collectivités au Canada. Cette stratégie exigera une approche systématique et intégrée afin de créer des services qui comprendront les volets garde à l'enfance, services éducatifs à la petite enfance et soutien à la famille. Dans le prochain budget, une somme de 1 milliard de dollars devra être affectée à cette stratégie au cours de la première année et des cibles et échéanciers de mise en œuvre devront être annoncés.
- ❸ investir dans l'habitation à coût modique de façon à s'assurer que la population ait accès, partout au pays, à un nombre suffisant d'unités de logement abordables. La mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de logement abordable, qui permettra la création de 20 000 nouvelles unités de logement par année, pendant dix ans, et la rénovation de 10 000 unités de logement abordables par année, exigera des déboursés d'au moins 1 milliard par année au cours des cinq prochaines années.

Ce Canada que l'on veut

En mettant de l'avant une stratégie d'investissement social en faveur des enfants et des familles, le Canada procurera à un nombre encore plus grand de familles un meilleur environnement économique et social et leur assurera une qualité de vie supérieure. De tels investissements sont nécessaires pour permettre aux enfants du Canada d'avoir le meilleur départ possible dans la vie et d'avoir des chances égales de réussir. Un plan global d'investissement social en faveur des enfants fera du Canada une société qui favorise l'inclusion et réduit le fossé qui sépare les familles bien nanties de celles qui sont démunies. Campagne 2000 insiste auprès du gouvernement fédéral pour qu'il respecte ses engagements envers les enfants du Canada et concrétise ses promesses lors du prochain budget. Assurer le bien-être des familles et des enfants, c'est jeter les bases d'une société plus accueillante et d'un Canada plus fort.



Remarques

1. Les enfants pauvres sont ceux qui vivent dans une famille dont le revenu total, avant impôt, est inférieur au Seuil de faible revenu (SFR), selon la définition qu'en donne Statistique Canada. Les chiffres de 1989 à 1991 sont fondés sur le SFR de 1986 et ceux de 1992 à 1999 sur celui de 1992.
2. Un enfant est défini comme étant une personne de moins de 18 ans vivant avec son père, sa mère ou un tuteur, à l'exclusion de ceux qui vivent seuls, de ceux qui sont soutien de famille ou de ceux qui sont l'époux ou le conjoint de fait du soutien de famille.
3. Les données de 1989 à 1991 ont été établies par le Conseil canadien de développement social (CCDS) à partir des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur le revenu du ménage et l'équipement ménager de Statistique Canada ; celles de 1992 à 2000 ont été établies par le CCDS à partir de Tendances du Revenu au Canada (1980-2000), Statistique Canada.
4. Les données de Statistique Canada ne comprennent pas les chiffres relatifs aux réserves autochtones, ni au Yukon, aux Territoires du Nord-ouest, au Nunavut, ni réserves autochtones, ni au Yukon, aux Territoires du Nord-ouest, au Nunavut, ni aux enfants vivant dans des établissements.
5. Seuils de faible revenu dans une communauté de 100,000 - 499,999.

Campagne 2000 est une coalition pancanadienne, politiquement indépendante, constituée de plus de 85 organismes nationaux et communautaires, dont l'objectif est de faire respecter la résolution, adoptée en 1989 par tous les partis de la Chambre des communes, d'enrayer la pauvreté chez les enfants au Canada.

Certains partenaires communautaires et provinciaux de Campagne 2000 publient des rapports locaux et provinciaux sur la pauvreté des enfants. Pour de plus amples renseignements sur Campagne 2000, veuillez contacter Mme Liyu Guo, de Campagne 2000, a/s de l'Association des services à la famille, 355, rue Church, à Toronto (Ontario) M5B 1Z8. Vous pouvez aussi la joindre par téléphone, au (416) 595-9230, poste 244, ou par courriel, à l'adresse suivante : liyugu@fsatoronto.com.

POUR LES DERNIÈRES NOUVELLES, CONSULTEZ NOTRE SITE : www.campaign2000.ca

Publié par : : Campagne 2000 (Toronto)
 Traduction : : Jocelyne Tougas
 Graphisme : : Nancy Steckley
 Impression : : CopyRite
 Photos : : gracieusement fournies par Photosensitive
 ISBN: : 1-894250-22-2 Available in English